



BUL
SPAASPIA

Catalogue de formation

Décembre 2021 – avril 2022



Se former tout au long de la vie

Chères lectrices, chers lecteurs,

La formation tout au long de la vie nous fait progresser, tant sur le plan professionnel que privé. De nouvelles impulsions d'apprentissage nous font sortir du quotidien et développer de nouvelles compétences. Nous vous soutenons dans votre parcours de formation en vous proposant des formations continues personnalisées dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

En tant que coordinateur/trice de sécurité agriTOP (CoSec), chef/fe d'exploitation, formateur/trice professionnel/le ou moniteur/trice de cours interentreprises, vous êtes responsable de l'encadrement et de la sécurité de vos employés et apprentis. Dans nos formations continues, vous pourrez acquérir les outils et les compétences professionnelles nécessaires pour communiquer vos thématiques de manière claire et compréhensible sur votre exploitation.

La solution par branche agriTOP vous offre un large éventail de thèmes de formation continue. Pour la saison 2021/22, vous trouverez les nouveautés suivantes dans notre programme :

- Faire face aux défis et aux changements (page 19)
- Utilisation des EPI antichute en agriculture (page 20)

En participant à une formation, non seulement vous vous formez et vous poursuivez votre développement professionnel, mais vous remplissez également l'obligation de formation continue de la solution par branche agriTOP. En outre, la participation à un cours reconnu OACP sera créditee pour votre formation continue OACP.

Votre souhait de formation continue ne figure pas dans la liste ? Nous serons heureux de répondre à vos besoins dans le cadre d'un suivi personnalisé, d'un audit ou d'une formation individuelle sur mesure pour vous et vos collaborateurs.

Je vous souhaite plein succès, une bonne santé et un travail en toute sécurité dans votre entreprise !

Stéphane Seuret
Responsable de formation

Nos partenaires dans le domaine de la prévention des accidents et de la protection de la santé :



Pour toute l'agriculture!
Toutes les assurances à portée de main.



Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.

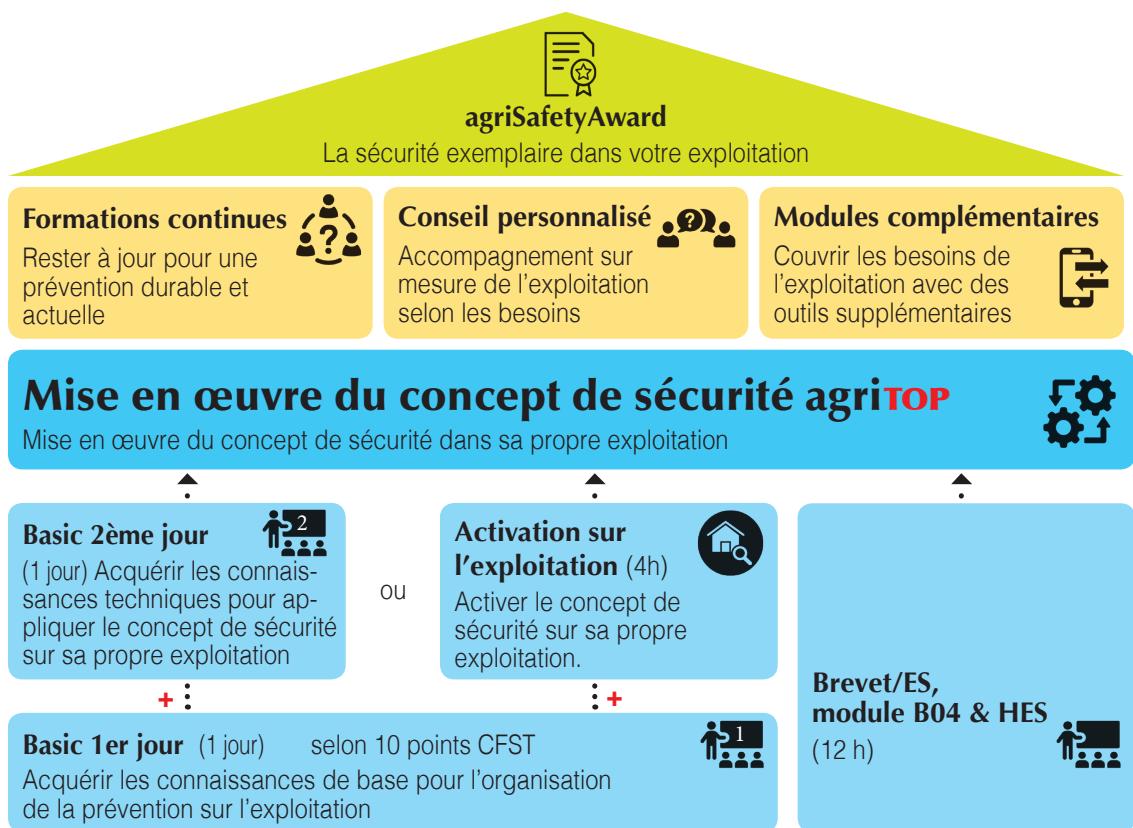
Aperçu des cours et prestations de service:

25-01/02	Cours de base agriTOP-BASIC	2 jours	page 6
25-03	Activation agriTOP sur l'exploitation	1 / 2 jour	page 7
25-06	Mise à jour - agriTOP	1 jour	page 8
25-08	Audit agriTOP sur l'exploitation	env. 2 h	page 9
25-09	Conseil personnalisé		page 10
02-01	Sécurité dans le trafic routier OACP	1 jour	page 11
02-02	Arrimage de charges OACP	1 jour	page 12
02-04	Conduite en pente	1 jour	page 13
02-06	As du volant	1 jour	page 14
04-09	agriLIFT permis cariste R1-R4 OACP	2 jours	page 15
07-03	Produits phytosanitaires: sécurité de l'utilisateur et bonnes pratiques	1 jour	page 16
16-06	Sécurité avec les chenillettes porte-outils viticoles	1 jour	page 17
19-03	Renforcement musculaire, échauffement OACP	1 jour	page 18
19-04	NOUVEAU Faire face aux défis et aux changements	1 jour	page 19
19-05	NOUVEAU Utilisation des EPlaC – antichute en agriculture	1 jour	page 20
23-02	« Premiers secours »	1 jour	page 21
	Autres cours possibles		page 22
	Vos spécialistes agriTOP		page 23



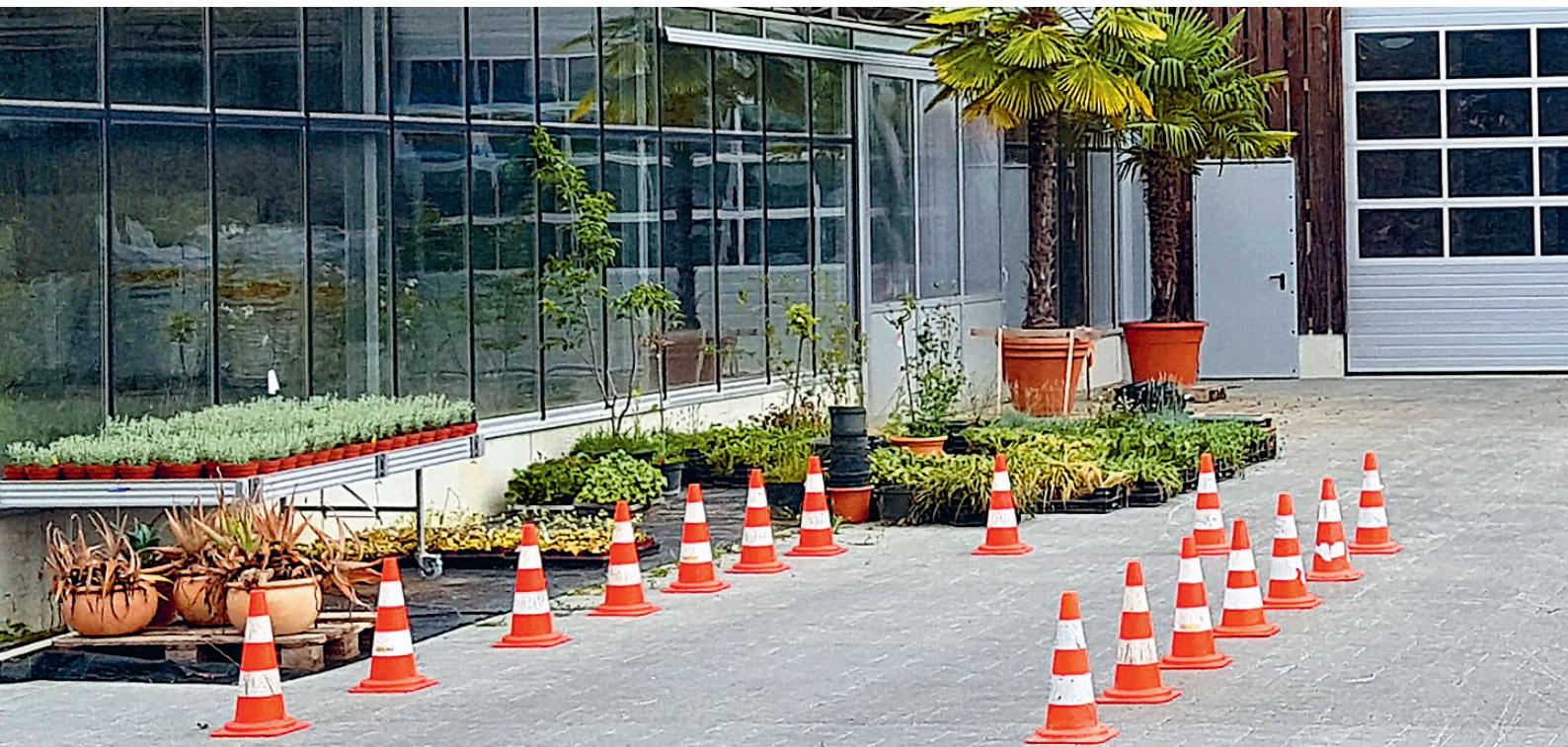
La sécurité planifiée !

Depuis plus de 20 ans, la solution par branche **agriTOP** selon la Directive CFST 6508 est active pour l'agriculture; elle est continuellement améliorée.



L'essentiel en bref

- Les coordinateurs de sécurité agriTOP doivent régulièrement suivre une formation reconnue, au moins tous les trois ans.
- Suite à l'inscription, une invitation est envoyée quelques semaines avant la date du cours.
- Les participants reçoivent une attestation de formation à la suite du cours.
- Seule la participation du coordinateur de sécurité agriTOP compte pour la formation continue agriTOP.
- Les coordinateurs de sécurité agriTOP ne paient qu'une participation aux frais; les autres participants paient le prix plein.
- Les éventuels frais (repas, émoluments OACP, frais spécifiques à certains cours) sont en sus selon descriptif du cours.
- Si vous conduisez des véhicules de catégorie C/C1 ou D/D1 pour autrui ou contre rémunération, vous êtes soumis à l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs OACP. Pour garder la validation du permis, vous devez suivre les formations continues correspondantes.



agriTOP-Basic

Contexte

Toutes les entreprises en Suisse qui emploient du personnel extrafamilial doivent mettre en place un concept de sécurité. Pour l'agriculture, l'USP a donné le mandat au SPAA de développer agriTOP, concept de sécurité simple et bon marché, qui permet de répondre de manière pragmatique à cette obligation légale. Les points principaux abordés lors de la formation de base agriTOP-Basic vous permettront d'utiliser tous les instruments mis à votre disposition pour mettre en place facilement agriTOP dans votre exploitation.

Groupe cible

Chefs d'exploitation, contremaîtres, personnes (de la famille) qui vont s'occuper de la sécurité dans l'exploitation (correspondant de sécurité agriTOP), CoSec.

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales bases légales en matière de sécurité et santé au travail pour tout employeur
- évaluer les risques des activités agricoles, en fonction de la fréquence et de la gravité en cas d'accident
- identifier les mesures de sécurité selon le schéma STOP
- définir des objectifs annuels en matière de sécurité et santé au travail

Contenu

- Organisation de la sécurité, objectifs
- Evaluation des dangers et analyse des risques
- Planification et exécution des mesures
- Règles de sécurité, instructions, formations
- Présentation et utilisation d'agritop.safely.swiss

Durée

Deux jours non consécutifs, 09h00 – 16h00

Lieux et dates

VS	EAV Châteauneuf	15.11.2021 et 13.12.2021
VD	Agriologie Grange-Verney	18.11.2021 et 08.12.2021
VD	Agriologie Grange-Verney	19.11.2021 et 09.12.2021
FR	Grangeneuve	25.11.2021 et 21.12.2021
FR	Grangeneuve	26.11.2021 et 22.12.2021

Brevets, autres dates et autres lieux sur demande

Frais de participation

agriTOP Basic 1er jour	CHF 180.–
agriTOP Basic 2ème jour	CHF 160.–
Frais de repas à la charge des participants.	

Formateur

Etienne Junod | Jean-Luc Jaton

Remarques

Munissez-vous de votre propre ordi portable, tablette ou/et smartphone. Au lieu du 2ème jour en salle, le correspondant de sécurité agriTOP peut choisir «activation agriTOP sur l'exploitation». Cf. descriptif ACTIVATION.

Activation agriTOP sur l'exploitation

Contexte

Suite au 1er jour de cours agriTOP BASIC, vous bénéficiez sur votre exploitation de l'aide d'un spécialiste qui vous aide à évaluer les dangers concrets et à trouver des solutions pratiques. En outre, les thèmes tels que règles de sécurité, instructions, organisation d'urgence et équipements de protection individuelle sont aussi abordés et intégrés dans votre concept de sécurité.

Groupe cible

Personnes ayant suivi le 1er jour de cours agriTOP BASIC.

Objectif

Le spécialiste de la sécurité au travail vous aide à activer votre concept de sécurité agriTOP sur votre exploitation. En partant de deux exemples concrets, des dangers sont évalués et des mesures développées. L'inventaire des EPI est contrôlé, les besoins sont évalués et l'organisation d'urgence est planifiée.

Contenu

- Evaluation des dangers et analyse des risques
- Planification et exécution de mesures
- Règles de sécurité
- Instructions
- EPI
- Organisation d'urgence

Durée

4 heures

Lieux et dates

Sur l'exploitation, sur rendez-vous

Participation aux frais

Activation agriTOP sur l'exploitation

CHF 650.–

Spécialiste

Différents collaborateurs du SPA



Mise à jour - **agriTOP**

Contexte

Les exploitations agricoles doivent remplir leurs obligations concernant la sécurité et la santé au travail. agriTOP est là pour les y aider. La nouvelle version d'agriTOP, avec ses nouveaux instruments (software, vidéos, etc.) est plus simple à utiliser, plus modulaire, plus facile à concrétiser et garantit à l'utilisateur une documentation toujours en ordre et à jour avec moins – voire sans papier. Cette formation continue vous montre comment gérer plus simplement et de manière actuelle la sécurité sur votre exploitation tout en vous présentant de nouveaux instruments attractifs pour instruire votre apprenti ou votre personnel et maintenir la sécurité « en ordre ».

Groupe cible

Correspondants de sécurité agriTOP ayant suivi le cours de base

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- Réactiver les connaissances de bases de la sécurité au travail, les dispositions légales
- Mettre en œuvre le concept de sécurité agriTOP sur son exploitation
- Connaître le fonctionnement d'agritop.safely.swiss et l'avoir utilisé pendant le cours
- Etablir les prochaines actions pour améliorer la sécurité dans son exploitation

Contenu

Rappel du concept de sécurité agriTOP
Présentation et utilisation d'agritop.safely.swiss
Exercices pratiques (analyse de risques, prise de mesures, règles de sécurité, informations - instructions - formations)
Plan d'action pour la suite

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00, 6 heures de formation

Lieux et dates

FR	Grangeneuve	12.01.2022
JU	FRIJ	13.01.2022
VD	Grange-Verney	18.01.2022

Participation aux frais

Pour correspondants sécurité formés agriTOP CHF 50.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Etienne Junod

Remarques

Munissez-vous de votre propre appareil (ordi portable, tablette, smartphone)

Audit agriTOP sur l'exploitation

Contexte

En lieu et place d'une formation continue, vous pouvez demander un audit de votre exploitation. Notre spécialiste se rend sur place, effectue une visite de votre exploitation lors de laquelle vous discutez avec lui des points d'amélioration de la sécurité au travail. Vous bénéficiez également de conseils pour compléter votre concept de sécurité.

Groupe cible

Exploitations polycultures-élevage, viti-oeno, arboricoles, maraîchères, entreprises de travaux agricoles qui utilisent déjà agriTOP et qui souhaitent un audit personnalisé sur place.

Objectifs

A la fin de l'audit, le coordinateur sécurité agriTOP :

- a réalisé un état des lieux de l'exploitation en matière de prévention
- est en mesure d'optimiser la prévention des accidents et la protection de la santé du personnel de l'exploitation.

Contenu

- Visite de l'exploitation
- Court rapport avec recommandations

Durée

Env. 2 h

Lieu et date

Sur votre exploitation, sur rendez-vous

Participation aux frais

CHF 380.–
Audit sur l'exploitation, court rapport inclus

Auditeur

Différents spécialistes du SPAA

Remarque

L'audit compte comme formation continue agriTOP



Conseil personnalisé

Contexte

L'organisation et la mise en œuvre de mesures de prévention appropriées dans votre exploitation est un défi pour vous et vous souhaitez une assistance ?

Nos experts formés vous accompagnent, vous et votre exploitation, selon vos besoins. Nous effectuons les prestations de sécurité que vous voulez dans un cadre et en un temps que nous définissons ensemble. Ceci vous permet de bien planifier la sécurité et vous garantit que votre concept de sécurité est efficace et toujours actuel.

Groupe cible

Exploitations fortement spécialisées, exploitations d'apprentissage ou avec du personnel salarié, exploitations qui accordent beaucoup d'importance à un très haut niveau de sécurité.

Objectifs

Nos spécialistes aident le chef d'exploitation et/ ou correspondant de sécurité à évaluer les risques, à déterminer les mesures et les règles de sécurité. Ils vous proposent également des formations appropriées, des audits voire des actions de sécurité spécifiques à vos besoins, ou toutes autres prestations utiles à un concept de sécurité efficace et vivant selon la Directive CFST 6508.

Contenu

- Selon analyse des besoins
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation des risques
- Planification des mesures
- Elaboration et mise en place de règles de sécurité
- Instructions et formations
- Mise en place d'un concept d'urgence
- Tous conseils spécifiques de sécurité au travail et protection de la santé

Durée

Selon besoins et convention

Lieu et date

Sur l'exploitation, sur rendez-vous

Participation aux frais Selon convention**Prestataire**

Les spécialistes de la sécurité au travail et de la protection de la santé du SPA

Remarques

Le conseil personnalisé par un de nos spécialistes compte comme formation continue agriTOP. Il peut être demandé lorsque les cours basic agriTOP ou l'activation ont été effectués.

Sécurité dans le trafic routier OACP

Contexte

Les agriculteurs sont contraints à prendre plus souvent la route et sont confrontés à un trafic toujours plus dense. De très nombreux accidents, parfois très graves, surviennent lors de trajets routiers avec des convois agricoles. Les coûts sont importants, parfois aggravés de conséquences juridiques à la suite du non-respect de la législation routière. Cette formation continue permet de revoir les bases de la signalisation des véhicules et machines ainsi que d'aborder en détail les nouvelles prescriptions en matière de dispositif de freinage et de porte-à-faux avant.

Groupe cible

Agriculteurs qui veulent diminuer les risques d'accidents avec les véhicules agricoles dans le trafic routier, chauffeurs avec permis C/C1 et/ou D/D1

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales causes d'accidents liés aux transports agricoles
- évaluer les risques que l'on prend sur la route et mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires
- identifier les principales exigences légales et adapter son parc de véhicules conformément aux prescriptions
- évaluer et contrôler un parc de véhicules et machines et définir les mesures correctives en lien avec les prescriptions légales

Contenu

- Bases légales et législation routière pour l'agriculture
- Exemples d'accidents, statistiques
- Porte-à-faux avant, dispositif de freinage
- Eclairage, signalisation, protection, immatriculation, permis
- Poids, dimensions, attelage, vitesse, passagers
- Principaux critères lors de l'acquisition d'un véhicule ou d'une machine
- Eléments de contrôle d'un parc véhicules et machines agricoles

Durée

Un jour, 08h00 – 16h30, 7 heures de formation

Lieux et dates

VD	Agrilogie, Grange-Verney	21.01.2022
VS	EAV ou sur une exploitation	01.02.2022

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour correspondants de sécurité agriTOP formés

CHF 50.– | *CHF 75.–

Pour les autres participants

CHF 150.– | *CHF 175.–

*incl émoluments OACP

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Jean-Luc Jaton

Remarques

Si possible, le lieu de cours est déterminé en fonction des participants, le cours est organisé dans un restaurant proche de chez un participant, la partie pratique se déroulant ensuite chez ce participant. Sinon, le cours a lieu dans l'école cantonale d'agriculture.

Arrimage de charges OACP

Contexte

Même à faible vitesse et/ou à faible distance, les charges transportées sur des véhicules ou des remorques doivent être arrimées ! Les pertes de chargements sont fréquentes. Il peut s'ensuivre des dégâts matériels, dégâts à la charge transportée et malheureusement aussi des accidents pouvant mettre la vie du chauffeur ou d'autrui en danger. Les coûts peuvent être importants, parfois aggravés par des conséquences juridiques !

Cette formation continue permet d'adopter les bons gestes de sécurité spécifiques à l'arrimage de charges.

Groupe cible

Conducteurs de véhicules agricoles et de véhicules de catégories C, C1, D et D1.

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales causes de perte de chargement
- connaître les principales bases légales en matière d'arrimage
- évaluer les règles de la physique pour les transports de charges
- se familiariser avec les moyens d'assurage (sangles, chaînes, etc.)
- effectuer l'arrimage de différentes charges

Contenu

- Bases légales et exemples d'accidents
- Règles de physique, forces
- Différents arrimages (de sécurité, de force, combiné)
- Moyens d'arrimage

Durée

Un jour, 08h00 – 16h30, 7 heures de formation

Lieux et dates

VD	Agrilogie, Grange-Verney	01.02.2022
NE	Sur une exploitation ou Evologia Cernier	10.03.2022

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour correspondants de sécurité agriTOP formés	CHF 50.– *CHF 75.–
Pour les autres participants	CHF 150.– *CHF 175.–
*incl émoluments OACP	
Frais de repas à la charge des participants.	

Formateur

Jean-Luc Jaton ou Didier Banderet

Conduite en pente

Contexte

De par son centre de gravité haut placé, et des outils et chargements toujours plus lourds, le risque de renversement augmente notablement. Les participants apprendront à estimer les pentes, à organiser les passages dans les parcelles et à avoir le bon comportement dans les pentes. Les notions de centre de gravité / polygone d'appui et de leur déplacement au cours du travail seront revisitées et complétées par des exercices pratiques.

Groupe cible

Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs, mais aussi les viticulteurs et arboriculteurs qui veulent diminuer le risque en pente avec les véhicules agricoles.

Objectifs du cours

A la fin du cours, les participants sont en mesure de:

- Connaître les principales causes d'accidents liés à la conduite en pente
- Savoir évaluer les risques que l'on prend avec son convoi et apporter les mesures de prévention pour les diminuer
- Adopter un comportement sécuritaire dans les pentes
- Connaître les principales règles à respecter

Contenu

- Risques
- Statistiques et exemples d'accidents
- Physique et forces
- Arrêt du convoi en pente
- Freins, pneumatiques
- Poids, dimensions
- Système d'attelages
- Etude d'une parcelle
- Règles principales de conduite

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00

Lieu et dates

FR IAG, Ferme école de Sorens ou sur une expl. 11.03.2022

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour correspondants de sécurité agriTOP formés
Pour les autres participants

CHF 50.–
CHF 150.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Jean-Luc Jaton

Remarques

Si possible, le lieu de cours est déterminé en fonction des participants, le cours est organisé dans un restaurant proche de chez un participant, la partie pratique se déroulant ensuite chez ce participant. Sinon, le cours a lieu à l'école cantonale d'agriculture.

As du volant

Contexte

Les convois agricoles deviennent de plus en plus lourds et de plus en plus rapides. Ils doivent pouvoir circuler par n'importe quelles conditions météo. De plus en plus, les agriculteurs sont confrontés à des situations difficiles. Ce cours est organisé au circuit TCS de Cossonay. Les tracteurs et remorques agricoles sont mis à disposition.

Groupe cible

- Conducteurs de tracteurs et remorques agricoles avec un permis valable dès cat. G, qui veulent perfectionner leur technique de conduite et vivre une expérience marquante.
- Chauffeurs qui veulent suivre un cours reconnu OACP.

Objectifs du cours

A la fin du cours, les participants seront capable de :

- être conscient des différentes conduites à adopter avec des combinaisons de véhicules tracteur/remorque
- réagir rapidement et correctement
- reconnaître les limites de la physique de conduite
- concrétiser le savoir acquis lors de la conduite de tracteur

Contenu

Partie théorique

Technique du véhicule, comportement des freins, siège & ergonomie, technique de regard, équipement pneumatique & vitesse

Partie pratique

Slalomer, freiner, éviter l'obstacle et freiner en virage,
prendre un virage

Durée

Un jour, 07h30 - 16h00 ou 09h30 - 18h00.

L'horaire exact sera précisé avec la confirmation d'inscription.

Lieu et dates

VD Cossonay 02.02.2022** | 03.02.2022 | 04.02.2022 | 05.02.2022

Participation aux frais

Par participant.e

CHF 195.– | *CHF 320.–

*incl émolumen OACP

Frais de repas à la charge des participants.

** complet

Cette formation à la conduite de tracteurs est recommandée et soutenue par le Fonds de sécurité routière FSR à hauteur de CHF 100.- (sauf pour les participants demandant l'attestation OACP).



Remarque

Nous remercions nos sponsors - Ils vous permettent de vivre cette expérience passionnante à un prix modéré.



agriLIFT permis cariste R1-R4 OACP

Contexte	Les modules suivants sont traités en deux jours : Base, R1 (chariot élévateur à contrepoids), R4 (chariot télescopique), selon la Directive CFST 6518, en séquences théoriques et pratiques.
Groupe cible	Ce cours est conçu pour les personnes ayant déjà une expérience de la conduite de machines (tracteur, machines de chantier, camions) qui veulent obtenir l'attestation de formation CFST 6518 pour les chariots éléveurs à contrepoids et chariots éléveurs télescopiques.
Objectifs du cours	Après la formation, vous êtes en mesure d'utiliser en toute sécurité les engins de manutention susmentionnés. Vous utilisez les véhicules, équipements et installations de manière appropriée. Vous connaissez les prescriptions d'utilisation et de sécurité et pouvez les mettre en pratique.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">– Expérience éprouvée dans le domaine de la conduite de gros véhicules– Age minimum 18 ans– Bonnes connaissances de la langue française– Aucune restriction physique (par ex. acuité visuelle ou auditive)– Bonne compréhension en lien avec la technique– Utilisation sûre et responsable des machines et véhicules
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– Module de base : Protection de la sécurité et de la santé au travail, fondements juridiques, accidents, fondements physiques, technique, circulation en exploitation et examen théorique.– Module R1 chariots éléveurs à contrepoids : Structure, stabilité, diagramme de charge, entraînement à l'empilage, accessoires, examen théorique et pratique.– Module R4 chariots télescopiques : Structure, stabilité, diagramme de charge, entraînement à l'empilage, accessoires, examen théorique et pratique.
Durée	2 jours consécutifs, 07h30 – 17h00
Lieux et dates	Dans toute la Suisse romande, aussi sur votre exploitation sur demande. Contactez-nous !
Frais	Sur demande ou consultez notre site Internet : www.spaa.ch
Formateur	Claude-Alain Putallaz Jean-Luc Jaton
Attestation de formation	Après avoir réussi l'examen théorique et pratique, les participants reçoivent une attestation de formation selon CFST 6518 avec mention «audité Suva» et, sur demande, reconnaissance OACP.

Produits phytosanitaires: sécurité de l'utilisateur et bonnes pratiques

Contexte

Les produits phytosanitaires peuvent exercer une influence sur la santé. Une enquête a mis en évidence qu'un utilisateur de produits phytosanitaires sur cinq a ressenti des troubles au moins une fois dans l'année écoulée. Le label SwissGAP exige différentes dispositions et bonnes pratiques quant à l'utilisation de ces produits. Ce cours s'inscrit dans le plan national d'action pour réduire les risques dus aux produits phytosanitaires pour l'utilisateur.

Groupe cible

Agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, entrepreneurs de travaux agricoles, max 16 participants.

Objectifs du cours

A l'issue du cours, les participants sont capables :

- de reconnaître et d'évaluer risques dus aux produits phytosanitaires
- de prendre les mesures pratiques pour les neutraliser, depuis le choix du produit jusqu'à l'élimination des emballages en passant par le stockage, la préparation, l'épandage, l'entretien, les travaux consécutifs, etc.
- de choisir et d'utiliser les équipements de protection individuelle en toute connaissance de cause
- de retransmettre aux collègues de l'entreprise le savoir acquis lors du cours
- de vérifier et réaliser la conformité de leur exploitation aux critères SwissGAP

Contenu

- Risques pour la santé humaine
- Etiquetage, symboles, documentation
- Equipements de protection individuelle
- Bonnes pratiques
- Découverte et utilisation de différents sites Internet d'information

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00

Lieu et date

VD	Agrilogie Grange-Verney ou exploitation	10.02.2022
NE	Exploitation ou EMTN	08.02.2022

Autres dates et autres lieux sur demande.

Participation aux frais

Pour correspondants de sécurité agriTOP formés	CHF 50.–
Pour les autres participants	CHF 150.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Etienne Junod

Remarques

Prendre vos EPI de traitements : possibilité de les contrôler.

Sécurité avec les chenillettes porte-outils viticoles

Contexte

La chenillette porte-outils viticole fait partie d'un ensemble de mécanisation destiné essentiellement aux vignobles en forte pente. Les différents modèles se distinguent par le type de motorisation, la polyvalence, le poids, les dimensions et la puissance. De graves accidents montrent que son utilisation est dangereuse. Le choix d'une chenillette adaptée au vignoble, l'adaptation du vignoble à la chenillette et le respect des règles essentielles de sécurité contribuent à diminuer les risques.

Cette formation continue permet de voir ou revoir les mesures de base à prendre pour travailler en sécurité dans les pentes avec des chenillettes.

Groupe cible

Viticulteurs qui veulent diminuer les risques d'accident lors de la conduite de chenillettes.

Objectifs

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- identifier les principales causes d'accidents liés à l'utilisation des chenillettes porte-outils viticoles
- identifier les principales mesures à mettre en œuvre pour pouvoir effectuer des travaux en pente avec une chenillette viticole
- évaluer l'état actuel de la technique pour les porte-outils viticoles
- identifier les limites d'utilisation des chenillettes porte-outils viticoles
- connaître les exigences du trafic routier

Contenu

- Bases légales, exemples d'accidents, statistiques
- Différents types de chenillettes et contraintes du vignoble
- Exercices pratiques
- Essai de chenillettes, parcours sécurité
- Evaluation de conditions de terrain

Durée

6 heures

Lieu et date

VS EAV Châteauneuf

24.03.2022

Nbr participants

12 participants maximum

Participation aux frais

pour les CoSec agriTOP

CHF 50.–

Pour les autres participants

CHF 150.–

Formateur

Claude-Alain Putallaz

Renforcement musculaire, échauffement OACP

Contexte

L'appareil locomoteur, en particulier le dos, est une mécanique géniale, mais soumise à de fortes contraintes et demandant un entretien spécifique. Les dysfonctionnements ont un impact énorme sur le quotidien personnel, familial et professionnel des personnes touchées. Cette formation continue est un des éléments pouvant permettre de rester en aussi bonne santé que possible et ce, aussi longtemps que possible ; elle peut contribuer à améliorer la qualité de vie en encourageant la pratique d'exercices et de mesures simples.

Groupe cible

Toutes personnes

Objectifs

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- Identifier les principales causes de problèmes de santé (dos) liés à l'activité professionnelle et mettre en œuvre des mesures de protection (ergonomie)
- Connaître le fonctionnement de base de l'appareil locomoteur
- Effectuer des exercices d'échauffement et de renforcement correctement en tenant compte de ses propres capacités
- Identifier les transferts possibles dans sa pratique

Contenu

Identification de situations dangereuses pour la santé

- Bases de l'anatomie
- Exercices de renforcement musculaire selon les capacités de chacun
- Exercices d'échauffement en lien avec l'activité
- Compensations, relaxation

Durée

Un jour, de 08h15 – 16h45, 7 heures de formation

Lieux et dates

VD	Agrilogie Grange-Verney	08.03.2022
VD	Agrilogie Grange-Verney	09.03.2022

Participation aux frais

Pour correspondants de sécurité

agriTOP formés

CHF 50.– | *CHF 75.–

Pour les autres participants

CHF 250.– | *CHF 275.–

*incl émolument OACP

Frais de repas à la charge des participants.

Formatrice

Monique Seuret

NOUVEAU

Faire face aux défis et aux changements

Contexte

Le stress nous accompagne en permanence dans notre environnement professionnel et privé. Nous sommes chaque jour confrontés à des facteurs de stress internes et externes : surcharge d'informations, soucis quotidiens, rythmes effrénés, pression des délais.

Si nous nous laissons guider par ces influences, un stress permanent se développe.

Nous pédalons sur la roue du hamster et nos relations privées en souffrent. Les conséquences sont un épuisement mental et physique. Ces conséquences peuvent entraîner des accidents et des maladies. Grâce à ce cours, vous pourrez prévenir les accidents et les maladies liés au stress et vous êtes capables de créer un équilibre entre tension et relaxation. Utilisez vos ressources et sachez les reconstituer.

Groupe cible

CoSec agriTOP, chefs d'exploitation ou collaborateurs dans les exploitations agricoles, chauffeurs routiers, autres personnes intéressées.
max 16 participants

Objectifs du cours

À l'aide d'exercices pratiques, vous apprendrez à percevoir et à reconnaître les symptômes du stress et les schémas comportementaux. Vous développerez vos propres stratégies pour gérer le stress. Vous serez en mesure d'intervenir dans des situations stressantes pour vous-même et pour les autres.

Contenu

- qu'est-ce que le stress et comment se forme-t-il ?
- conséquences pour la santé et l'économie
- perception des déclencheurs et des symptômes du stress chez soi et chez les autres
- meilleure gestion du stress et des tensions
- outils pratiques pour sortir du manège du stress et reconstituer les réserves d'énergie
- développer des objectifs et des stratégies individuels pour gérer le stress

Durée

Un jour, 08h15 – 16h45

Lieu et dates

VD	Agrilogie Grange-Verney ou expl.	20.01.2022
JU	Loveresse B114	10.02.2022

Autres dates et autres lieux sur demande.

Participation aux frais

Pour CoSec formé agriTOP

CHF 50.– | *CHF 75.–

Pour les autres participants

CHF 150.– | *CHF 175.–

*incl émolument OACP

Repas de midi pris en commun, paiement individuel.

Formateur

Dirk Mewes

NOUVEAU

Utilisation des EPlaC – antichute en agriculture

Contexte

Pour toute activité comportant un risque de chutes en hauteur, en particulier sur les silos, les toits, etc. l'utilisation d'équipements de protection individuelle anti-chutes (EPlaC) s'avère nécessaire pour se sécuriser ou effectuer une descente d'urgence (pont roulant). L'utilisation adéquate des EPlaC demande une formation spécifique afin de diminuer les risques de mauvaises manipulations et les erreurs d'utilisation.

Groupe cible

Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs qui veulent se sécuriser en hauteur à l'aide d'EPI antichute

Objectifs

- identifier les principales activités qui demandent une protection avec des EPI antichute
- connaître la législation en matière de sécurité au travail pour les activités en hauteur
- effectuer une évaluation des risques des activités en hauteur et définir les mesures TOP
- utiliser adéquatement les EPlaC pour se sécuriser sur un silo et un toit
- effectuer un sauvetage d'urgence (pont roulant)

Contenu

- Statistiques et exemples d'accidents
- Législation
- Evaluation des risques et détermination de mesures TOP
- Sécurisation de l'échelle
- Accès et travail sur un silo avec des EPlaC
- Descente de secours du pont roulant à l'aide des EPlaC

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00

Lieu et date

FR Grangeneuve 21.04.2022

Nbr participants

12 participants maximum

Participation aux frais

pour les CoSec agriTOP
Pour les autres participants

CHF 125.–
CHF 325.–

Formateur

Stéphane Seuret

Remarques

Le SPAAG met à disposition des participants les EPlaC pour la formation. Les participants peuvent apporter leurs EPlaC.

« Premiers secours »

Contexte

Nous pouvons tous nous retrouver, à tout moment, dans des situations où une action rapide et décisive est nécessaire pour sauver des vies. Selon la fondation suisse de cardiologie, environ 8 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardio-vasculaire chaque année. Moins de 5 % des personnes touchées survivent à un arrêt cardiaque. Bien souvent, même avec des connaissances minimales, une aide précieuse peut être apportée. Ici aussi la règle de base s'applique : Seule une personne bien préparée peut réagir rapidement et correctement.

Groupe cible

CoSec agriTOP et tous ceux qui désirent réagir correctement en situation d'urgence

Objectifs

A l'issue de la journée de cours, les participants sont en mesure d'assurer, en toute sécurité et conformément au schéma BLS-AED, l'évaluation correcte d'un patient en situation d'urgence et de prendre des mesures immédiates de maintien des fonctions vitales.

Contenu

- Bases légales
- Comportement sur le lieu de l'accident, schéma BLS-AED
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- Utilisation d'un défibrillateur
- Position latérale de sécurité (PLS)
- Autres (lésion de la colonne vertébrale, hémostase, brûlures, empoisonnement, infarctus du myocarde, AVC, etc.)

Durée

Un jour, 08h15 – 16h45

Lieux et dates

VS	Châteauneuf	24.03.2022
VD	Grange-Verney	23.03.2022

Participation aux frais

Pour les CoSec agriTOP	CHF 50.– *CHF 75.–
Pour les autres participants	CHF 250.– *CHF 275.–
*avec reconnaissance OACP	

Formateur

Monique Seuret

Remarques

En participant au cours, les entreprises reconnues par SwissGAP remplissent les exigences du point 12.1.6 relatif à la formation en premiers secours.

Vous trouverez ci-dessous un court descriptif d'autres cours que nous proposons. Même s'ils ne figurent pas au catalogue « officiel » de cette année, nous les organisons sur demande s'il y a suffisamment de participants. Vous avez une idée de sujet de formation ? Nous l'organisons pour vous. N'hésitez pas à nous contacter !

25-23 Tout sur les travaux dangereux et l'apprentissage

On constate encore et toujours que plus d'accidents graves ou mortels touchent des apprentis. Quelles sont les mesures d'accompagnement pour les travaux dangereux ? Les appliquez-vous déjà ? Ce cours vous permet de faire le point sur les travaux dangereux et l'apprentissage et vous donne les instruments nécessaires pour éviter les accidents chez les apprentis. (minimum 11, maximum 16 participants)

04-01 Machines sûres, utilisation correcte

De très nombreux accidents, parfois très graves, surviennent lors de l'utilisation des machines agricoles. Si de nombreux facteurs sont en cause, c'est bien souvent l'erreur humaine qui est la première responsable. Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs qui veulent diminuer les risques d'accidents lors de l'engagement de machines agricoles, aux champs ou sur l'exploitation.

07-02 Dangers des gaz dans l'agriculture

Les accidents dus aux gaz sont rares, cependant leur issue est très souvent mortelle. Il s'ensuit des drames difficiles à supporter. Sous-estimation des risques et effets de la routine sont des éléments qui conduisent à ce genre d'événements. Ce cours s'adresse aux agriculteurs, cavistes ou arboriculteurs désireux d'exclure tout risque d'accident avec les gaz (fosse à lisier, silo, cave, AC). Il aborde aussi la manière de réagir si l'accident survient quand même (minimum 11, maximum 16 participants).

09-01 Construction et rénovation : comment pratiquer en toute sécurité

Chaque agriculteur est aussi un peu entrepreneur en construction. Malheureusement, les chantiers génèrent de nombreux accidents, parfois mortels, qui pourraient souvent être évités en respectant les règles, les normes et la législation en matière de chantier de construction. Au 1er janvier 2022, une nouvelle ordonnance sur les travaux de construction entre en vigueur. Si vous avez des projets de construction, ce cours est pour vous !

10-07 Planifier et utiliser des installations de contention des bovins

Dans les exploitations d'élevage ou d'engraissement bovin, il n'est pas toujours facile d'immobiliser en toute sécurité un animal et de le soigner. Sur la base des dernières connaissances scientifiques en matière de perception de leur environnement par les bovins, vous analyserez vos besoins en matière de contention et découvrirez des dispositifs de contention, du plus simple au plus élaboré. La partie pratique permet d'exercer les connaissances acquises en salle et de pratiquer la contention, les soins et le tri des animaux en toute sécurité.

16-08 Cours pour employés cultures spéciales (1/2 jour)

Les employés dans les cultures spéciales ont un savoir spécialisé important. Cependant, ils ne connaissent pas toujours – ou ne veulent pas appliquer les quelques règles fondamentales de prévention des accidents ou des maladies. Lors de cette formation et après avoir identifié les principaux risques, on met en pratique les principes de prévention et on élabore ensemble les règles de sécurité à respecter (minimum 11, maximum 16 participants).

16-09 Sécurité à la cave, l'essentiel pour mon apprenti-mon employé

De la réception de la vendange à la mise en bouteille. Les activités à la cave présentent des dangers non négligeables pour un apprenti et des employés. Cette formation a pour objectif de revoir les principaux risques des travaux à la cave afin de déterminer les mesures à prendre pour les diminuer (minimum 11, maximum 16 participants).

Vos spécialistes agriTOP



Claude-Alain Putallaz

Chargé de sécurité

Cours:

agriLIFT permis
cariste R1-R4
Chenillettes
Secourisme OACP



Jean-Luc Jaton

Conseiller de sécurité

Cours:

Sécurité dans le trafic routier OACP
agriLIFT permis cariste R1-R4
Conduite en pente
Arrimage des charges OACP



Etienne Junod

Ingénieur de sécurité

Cours:

Activation
agriTOP mise à jour
Produits phytosanitaires



Stéphane Seuret

Chargé de sécurité

Cours:

Equipements de protection individuelle
antichutes



Didier Banderet

Conseiller en sécurité

Cours:

Arrimage de charges OACP



Monique Seuret

Ergothérapeute

Cours:

Renforcement musculaire
Secourisme OACP



Dirk Mewes

Coach

Cours:

Faire face aux défis
et aux changements

Questions administratives :



Nathalie Duc

021 557 99 18
spaa@bul.ch

Détail des cours et inscription en ligne



Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)

Grange-Verney 2 | 1510 Moudon | +41 21 557 99 18 | spaa@bul.ch | www.spaa.ch



agriTOP



Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPA)
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon | +41 21 557 99 18
spaa@bul.ch | www.spaa.ch